

Sur certains cas de référence inassignable

Il m'en veut mais je m'en balance

Claudine Normand

On partira d'une présentation élémentaire de l'anaphore : le pronom anaphorique est un élément linguistique reprenant une autre forme linguistique — lexème (dit antécédent) ou proposition — énoncée précédemment et désignant un objet du monde ou un état de chose :

*Un rossignol vint sur ma main
Il me dit trois mots en latin*

Il anaphorise le groupe nominal **un rossignol** qui désigne un animal, à l'existence avérée, présent dans la taxinomie zoologique, bien que sous des traits moins familiers. Les locuteurs français, pour peu qu'ils aient chanté ou lu, savent ("connaissances partagées") que cet oiseau est associé aux nuits de printemps et aux amours heureuses ou contrariées ; on ne s'étonne donc pas de voir, sans autre précision, une fillette engager avec lui un dialogue en forme de badinage¹. Le monde réel, dans cet exemple où l'anaphore ne pose aucun problème d'interprétation, se retrouve donc passablement transformé par son passage en "langue" et tout ce qui s'ensuit, intertexte culturel, tissu de rêveries. Il serait difficile de s'assurer du véritable référent (celui qui "existe vraiment")² du rossignol de cet énoncé, repris ici par **il**. En cela le grammairien n'a pas les exigences du logicien quand, du moins, il s'intéresse à ce qui est dit et non à ce qui est, ou, ce qui revient au même, à la vérité de ce qui est dit.

On remarquera qu'il n'y a pas plus de difficulté à interpréter cette déclaration de Marot, aux anaphores pourtant plus complexes :

Plus ne suis ce que j'ai été et ne le saurai jamais être

¹ "Que les filles ne valent rien / Et les garçons encor bien moins..."; on sait par ailleurs que le latin a été longtemps une langue que les "filles" n'apprenaient pas et qui, d'autre part, permettait de dire ce que la bienséance interdisait de nommer.

² Selon l'expression de G. Kleiber : "Nous croyons que ce monde existe avec son organisation ontologique et c'est ainsi que si l'on parle d'une expression référentielle comme renvoyant à telle entité du monde réel, peu importe que ce ne soit que dans notre modèle phénoménologique du monde, l'important est que nous croyons que cette entité fait partie du monde réel, en somme que nous croyons qu'elle existe vraiment" [1996, p. 119].

Le reprend ce que j'ai été, "expression référentielle" d'une réalité entièrement singulière et vague, désignée par ce et prédiquée par la relative (que j'ai été), l'ensemble n'étant précisé que par les figures qui suivent, qui en sont grammaticalement indépendantes :

Mon beau printemps et mon été ont fait le saut par la fenêtre

Ainsi passent, dans l'emploi "vivant" de la langue, que Benveniste nous a invités à saisir, les référents d'un monde fluctuant que, fort heureusement, les mots fixent dans une compacité nécessaire à ce qu'on appelle la communication.

³Cf. dans ce numéro la présentation et l'article d'Achard-Bayle.

⁴Cf. dans la présentation de ce numéro le "poulet vif et gras", paradigme des référents évolutifs.

⁵On sait depuis les travaux d'Anscombe et de Ducrot sur la polyphonie que la question de l'identité (linguistique ? référentielle ?) n'est pas si simple dans le cas de celui qui dit "je" ; cf. Ducrot [1984] (Si j'étais vous je me mépriserais, p. 194) et Anscombe [1989] (je parle demain à 8h, énoncé par le lecteur du programme d'un colloque).

⁶Qui hésiterait devant une côtelette à dire cet agneau est très tendre mais je ne le trouve pas assez cuit ? De même l'interprétation de l'anaphore ne fait pas de problème dans le cas suivant : le foyer a été complètement détruit ; le maire a promis qu'il serait reconstruit. On sait depuis Saussure que l'identité linguistique est indépendante de l'identité matérielle de son référent (cf. l'express Genève-Paris 8h.45).

Sans doute n'est-il pas d'usage de parler d'anaphore pour le pronom de personne, "je", dont "le référent est toujours accessible" nous dit, en toute tranquillité, la grammaire [Riegel *et al.*, p. 195]. On sait que Benveniste a tourné la difficulté de cette référence en la disant "auto (ou sui) référence". Sans qu'il soit nécessaire d'invoquer les opérations magiques des métamorphoses (contes ou cauchemars), on pourrait voir dans ce "je", anaphore de sa propre référence, le cas emblématique des référents dits "évolutifs" qui, depuis quelque temps, passionnent des linguistes³. S'ils négligent ce cas, c'est sans doute qu'avec "je", anaphore pourtant infidèle d'un référent qui ne cesse de changer, la situation leur semble linguistiquement plus simple qu'avec le référent poulet, objet beaucoup plus directement observable dans sa vivacité dodue⁴, comme dans sa transformation en morceaux comestibles. Dans ce cas d'école surgit, selon eux, un double problème — linguistique : quel est de le ou les l'anaphorique acceptable ? et ontologique : que deviennent dans une expression linguistique adéquate au réel l'identité et la continuité référentielles du poulet ? Or avec la personne, on le sait, pas de problème : est "je" celui qui dit "je" et il le reste (*ipse* et, en principe, *idem*)⁵, sauf cas avéré de trouble psychique ; le problème ontologique de l'identité référentielle, s'il surgit, n'entraîne pas d'hésitation linguistique :

Je ne suis plus moi-même / le même / je suis hors de moi

De fait il faut une "torsion" linguistique manifeste (*Je est un autre*, par exemple) pour introduire une altérité réelle à l'intérieur de ce "je" dont l'unité, toute linguistique, fait bloc contre tous les accidents du vécu. La désignation ne pose pas plus de problème dans le cas patent de rupture de la continuité référentielle que représente la mort lorsque disparaît, entre autres, l'usage du "je", et que Pierre passe immédiatement au "il" de la "non-personne". Cette indifférence de la langue à un changement aussi radical et aussi banal dans l'ordre ontologique, devrait inciter à relativiser l'importance, en tant que question linguistique, des référents évolutifs dans les fictions et les recettes⁶. Il semble, à l'inverse que, dans l'usage linguistique ordinaire, loin de buter sur la désignation-anaphorisation

adéquate des avatars du monde réel, on n'ait pas plus de difficulté à les dire qu'à les ignorer ; car il y a bien des moyens d'esquiver la désignation quand la réalité fait problème et des biais tout naturels pour éviter ce qui est pénible ou difficile à dire.

Je m'intéresserai ici à un cas particulier d'anaphore où je vois un exemple de ces esquives spécifiques d'une langue donnée, devant une réalité par trop changeante, insaisissable ou pénible à formuler et qui exige pourtant d'être dite pour assurer la continuité de la référence (celle du sujet, celle du monde). J'essaierai de montrer que c'est le rôle de *en* dans des structures dont on peut facilement observer la productivité familière : *je m'en moque, je m'en fiche, je m'en balance, j'en ai assez, j'en ai marre...*, emplois qu'il faudra spécifier par rapport à : *il en parle tout le temps, j'en aime un autre, je lui en veux, il en résulte, etc...*

Un anaphorique unique pour une réalité multiple

On est vite submergé par le nombre et la diversité des énoncés qui n'ont en commun que la présence de cet anaphorique. On remarquera d'abord que cette présence a, selon les cas, des effets très différents sur l'interprétation. Soit la série :

je m'en veux
je t'en veux
je lui en veux

L'interprétation semble stable : il s'agit toujours de reproche, seule change la personne incriminée marquée par le deuxième clitique, alors que dans la série suivante la même commutation de pronoms entraîne un changement notable d'interprétation entre : *je m'en fiche* (ça m'est égal), *je t'en fiche* (parle toujours !) et *je lui en ficherais*, qui exige un complément (*du/des*), le passage au futur, et marque une exaspération forte. Et pourtant on a l'intuition, en l'absence de précisions contextuelles, d'une proximité sémantique entre les deux séries d'énoncés, dont on suppose qu'elle tient à la présence de *en*.

Grammaire et lexique

Les études grammaticales ne se sont intéressées, à ma connaissance, aux particularités du fonctionnement de *en* que lorsqu'il pronominalise, le complément repérable d'un verbe, d'un groupe nominal ou d'un adjectif⁷ :

⁷[Riegel et al., p. 201].
 Sur la complexité des contraintes, cf.
 L. Picabia et A. Zribi-Hertz [1981] et
 N. Ruwet [1990].

*cette voiture, je m'en sers
je tâte votre habit, l'étoffe en est mœlleuse
sa médaille, il en est très fier*

Les autres emplois, non mentionnés, sont donc implicitement renvoyés à une étude lexicale (que Grevisse esquisse dans son évaluation habituelle des usages). Tout se passe comme si *en* dans les autres structures, qui fournissent de multiples expressions au discours quotidien, avait perdu tout intérêt grammatical, comme si le sémantisme de ces énoncés, par le passage à une expression figée ou la persistance d'un emploi archaïque, était devenu indépendant de sa syntaxe.

Pourtant entre *je me moque de Pierre* et *Pierre, je m'en moque* la différence n'est pas négligeable et la pronominalisation ne se ramène pas à une simple reprise du complément *Pierre*, comme le montrent les paraphrases correspondantes : *Pierre, je le fais marcher / Pierre, il m'est indifférent*. Le premier énoncé renvoie plutôt à un comportement particulier : *tu te moques de moi !* et plus clairement avec un changement aspectuel : *je me suis bien moqué de lui* ; mais il peut aussi être interprété comme le deuxième qui induit une généralité : *je m'en moque, dans tous les cas, quelles que soient les circonstances*. Dans la première interprétation, *Pierre* m'intéresse suffisamment pour que je prenne la peine de me moquer de lui ; dans la deuxième, je ne suis pas concernée par ce qu'il fait ou dit, *j'en ai rien à faire* ; alors que le premier énoncé est ambigu l'énoncé avec *en* n'a que cette interprétation.

Ces premières observations, bien que rapides, incitent à associer à *en* une valeur sémantique propre, ce qui est peu compatible avec le statut généralement attaché aux anaphoriques, simples "copies" indexant la même valeur référentielle que leur antécédent. Mais si je mets en question, dans le cas particulier de *en*, le "vide référentiel" classiquement attribué à l'anaphore, ce n'est pas dans le cadre des travaux pragmatiques sur la cohérence textuelle et la question de l'identité référentielle que je m'attacherai seulement à un premier débrouillage des emplois que les analyses grammaticales ont laissés de côté, avec l'hypothèse que la diversité de ces expressions doit être compatible avec un sémantisme commun, propre à désigner certains aspects de l'expérience.

Un statut incertain

On peut trouver une des raisons de l'originalité de *en* parmi les anaphoriques, dans son origine latine, adverbiale et non pronominale : *inde* : *de là*, soit le repérage d'un point de départ dans le contexte précédent. Les grammairiens ont fait un sort à cette particularité en classant *en* et *y* dans la catégorie particulière des "pronoms adverbiaux".

⁸Cf. ici même Achard-Bayle.

Ruwet [1990], qui ne signale pas cette étymologie, résume ainsi la particularité de **en** qu'il ne sépare pas de **y** :

“**En** est marqué dans le lexique comme un ‘pro-P’, équivalent à **de** + **n’importe quoi** ; **en** étant un ‘pronom’, ce ‘n’importe quoi’ doit donc pouvoir être identifié quelque part dans la même phrase, dans le discours, dans le contexte de situation” [1990, p. 74].

Il en appelle “pour résoudre cette indétermination fondamentale de **en/y** “à diverses conditions discursives, pragmatiques, de performance”. Dans ce long article de 1990, examinant de nombreux cas d’acceptabilité douteuse ou hésitante, il met en question l’exclusivité de l’approche formelle (théorie du liage) et est amené à proposer un critère d’ordre sémantique :

“**En** ne peut pas se trouver dans une proposition exprimant le contenu de conscience du sujet de conscience représenté par l’antécédent potentiel de **en**” [p. 61].

Autrement dit les contraintes diffèrent selon que la proposition comprenant **en** est comprise d’un point de vue extérieur (par celui qu’il appelle “le sujet de conscience” (SC₀) ou d’un point de vue interne (SC₁), celui du locuteur-énonciateur.

Sans prendre position sur cette hypothèse, je suppose également que les propriétés de **en** ont à voir avec le sémantisme des propositions qui le contiennent et je partirai d’une première distinction entre les emplois anaphoriques qu’on peut appeler “ordinaires” et les autres emplois que j’appelle provisoirement “semi-lexicaux”, où l’anaphorique, dans des expressions qui tendent à se lexicaliser, continue à fonctionner comme tel mais avec des contraintes nouvelles.

En anaphorique ordinaire

Dans ses deux emplois les plus fréquents, **en** se substitue à un syntagme prépositionnel (de+SN) complément de verbe ou d’adjectif :

il a vécu une grande aventure ; il en parle tout le temps
il m’a montré sa médaille ; il en est très fier

Dans les deux cas la dislocation à gauche (antécédent détaché, repris par **en**) est habituelle à l’oral :

sa médaille, il en est très fier
son aventure, il en parle tout le temps

La dislocation à droite, qui combine le complément prépositionnel et sa reprise, est très fréquente, en particulier dans les exclamatives :

*Il en est fier de sa médaille
ça, il en parle de son aventure !*

Dans un autre emploi, aujourd'hui moins courant, en est complément d'un SN :

*Je tâte votre habit, l'étoffe en est mœlleuse (Molière, Tartuffe)
Ce restaurant vaut le détour : je vous en donnerai l'adresse [Riegel et al., 1994]*

Riegel ne signale pas que cette structure relève aujourd'hui d'un registre de langue recherché et semble soumise à de fortes contraintes :

?? regarde ta robe : l'ourlet en est décousu

Elle ne paraît naturelle que lorsque la relation de *en* à son complément est celle du tout à la partie, qui peut même ne pas être explicitée comme telle :

j'ai fait un gâteau : tu en veux (un morceau) ?

La dislocation est possible à gauche comme à droite :

*ce gâteau, tu en veux ?
tu en veux de ce gâteau ?*

Enfin il est fréquent qu'aucun antécédent ne soit repérable dans la phrase ou dans le contexte immédiat, et la référence reste alors plus ou moins indéterminée, que l'anaphorique reprenne la proposition précédente :

il est venu, j'en suis ravie

ou se rattache globalement au contexte ; c'est le cas dans une argumentation, *j'en conclus, il en résulte, il s'ensuit*, et généralement dans les dialogues qui supposent des connaissances partagées ou une connivence allusive, *J'en sais quelque chose ; qu'en penses-tu ? ; je n'en reviens pas ; tu m'en diras tant...*

Dans le cas de reprise propositionnelle on peut reconstruire une structure de base sous la forme d'une complétive et la dislocation reste possible mais peu naturelle à droite :

*je suis ravie qu'il soit venu
qu'il soit venu, j'en suis ravie*

? j'en suis ravie qu'il soit venu

Dans les cas de référence contextuelle globale, pour obtenir des structures disloquées il faut passer par la construction d'un antécédent vague du type *ça, cette histoire* :

*qu'en dites-vous ?
que dites-vous de ça ?
ça, qu'en dites-vous ?
qu'en dites-vous, de ça ?*

mais la dislocation n'est pas toujours possible à droite : *je n'en reviens pas, de ça* mais **je n'en sais rien, de ça* et il est impossible de supprimer la reprise par *en* : **je ne reviens pas de ça; *je ne sais rien de ça*⁹.

⁹Mais il résulte de ça et *il en résulte de ça. La complexité des contraintes exigerait une étude beaucoup plus systématique.

Ces emplois qui semblent éloigner *en* d'une fonction strictement anaphorique, ont pourtant leur point de départ dans un emploi anaphorique "ordinaire" que nous n'avons pas encore examiné : il s'agit de *en* en fonction de COD lorsque l'antécédent représente un ensemble massif (dense) (*du beurre, j'en mange*) ou comptable (discret) non déterminé (*des enfants, j'en veux*). Formellement la reprise par *en* au lieu de *le, la, les* est déicienchée par la présence dans le SN antécédent d'un partitif comportant *de* ; sémantiquement il s'agit d'une procédure d'extraction dont on peut préciser la quantification par un adverbe de degré (qui peut être simplement la négation), un numéral ou un indéfini :

*de l'argent, je n'en ai pas
de l'argent, j'en ai (assez, beaucoup)
des enfants, j'en veux (un, un autre, quatre)*

La dislocation à droite est possible, très familière avec le quantificateur :

*je n'en ai pas, de l'argent (d'argent)
j'en ai de l'argent ; j'en ai beaucoup, de l'argent (d'argent)
j'en veux des enfants ; j'en veux quatre, des enfants (d'enfants)*

On peut rattacher à ces emplois grammaticalement complexes mais clairement anaphoriques, toute une série d'expressions courantes qui ont un rapport à l'extraction et à la quantification¹⁰ : *Je n'en ai aucune idée, il en savait trop, j'en ai assez vu...* où les antécédents sont soit récupérables par le contexte soit inutiles à préciser parce que relevant d'un savoir commun bien connu ou qu'on ne désire pas expliciter : *j'en sais bien assez, finissons-en, restons-en là, ne m'en parlez pas...*

¹⁰On y rattachera les exclamatives analysées par Culioli [1974] : *il en a une (de) patience! tu en as une belle robe! Il est clair que l'analyse doit prendre en compte les phénomènes d'intonation. Sur la complexité de cette structure cf. Milner [1978 et 1979] et le n° 109 de Langue française, en particulier l'article de L. Kupferman [1996, p. 104-125].*

Dans cette série très productive, **en** tend à se lexicaliser et se figer selon une gradation continue. On peut encore faire varier des formes comme : *j'en sais assez* (*je n'en sais pas encore assez, n'en sais-tu pas assez?*) ou *restons-en là* (*on n'en restera pas là, voulez-vous qu'on en reste là?*) alors que *j'en connais un bout* (*un rayon*), *il en tient une couche*, n'acceptent ni négation, ni interrogation ou exclamation (**je n'en connais pas un rayon*) ; de même *il n'en fiche pas lourd* (*pas une rame*), *il n'en a pas soufflé mot...* refusent la forme affirmative comme tout autre changement (**n'en a-t-il pas soufflé mot?, *en fiche-t-il lourd?*) ; il est également impossible de retrouver une forme de base en supprimant l'anaphorique : **je sais assez de ça, *il ne fiche pas lourd*.

Dans tous ces cas **en**, tout en reprenant en tant qu'anaphorique une partie d'un tout, se trouve pris dans des lexicalisations qui ont un sens en dehors de tout antécédent. Si l'antécédent est encore récupérable en contexte avec *j'en ai assez, il n'en a pas soufflé mot*, ou facile à rétablir dans *il en prend plein la gueule* (des coups), *il s'en met plein les poches* (de l'argent), *il en a pris pour son grade* (des insultes), *il n'en fait pas lourd* (du travail), *il en tient une couche* (de peinture, métaphorisant une épaisse bêtise), il devient de plus en plus difficile de le reconstruire sous une forme linguistique dans : *j'en ai vu de toutes les couleurs, j'en passe et des meilleures, j'en sais quelque chose...* Dans ces emplois **en** renvoie directement à un référent vague, qui serait impossible ou trop difficile à formuler précisément par un antécédent, mais qui n'en existe pas moins dans l'expérience de l'énonciateur, comme le disent bien : *j'en ai gros sur le cœur, j'en ai bavé*, et toute la série *j'en ai assez, j'en ai marre, j'en ai par dessus la tête, plein le dos...*

Dans tous ces emplois, le clitique se trouve pris dans une forme lexicale dont il ne peut être détaché (**j'ai marre, *j'ai gros sur le cœur*) à laquelle il communique son sémantisme propre ; d'où certains "doublets" : *vouloir/en vouloir, avoir assez de/en avoir assez de ; se moquer de/s'en moquer de...* qui ont chacun leurs contraintes propres mais dont la proximité peut induire des ambiguïtés : entre *vouloir* (quelque chose) et *en vouloir* (à quelqu'un) la différence syntaxique, clairement liée à la différence sémantique, supprime toute possibilité d'ambiguïté alors que *j'ai assez d'amis* (suffisamment) vs *j'en ai assez des amis* (*j'en ai marre*), la permet si le SN n'est pas clairement défini : *j'en ai assez de mes amis*¹¹. Entre *je me moque de Pierre* (taquinerie ou indifférence?) et *Pierre, je m'en moque* (indifférence) c'est, à l'inverse, la présence de **en** (on l'a vu) qui permet de lever l'ambiguïté du premier énoncé (*tu veux dire que tu t'en moques?*)

Loin d'être référentiellement "vide", **en**, anaphorique très particulier, renvoie à un vécu qui n'a d'accès à la parole que par lui : c'est par son indétermination même qu'il se prête à désigner ce type d'expérience à la fois pénible et confuse. La référence, qui serait difficilement assignable, est globalement désagréable à évoquer ; l'emploi de **en** est associé à un

¹¹L'ambiguïté est ici celle de *des*, qui peut être interprété comme un déterminant indéfini (c'est plus clair dans *des amis j'en ai assez*) ou un défini combinée avec la préposition *de* ; chacun de ces énoncés exigerait évidemment une analyse beaucoup plus fine.

dommage qu'il permet de ne pas préciser davantage, par exemple une qualification injurieuse qu'on s'abstient de répéter (*vous en êtes un autre!*). Ce trait "détrimental" est particulièrement clair dans le cas de *il m'en veut* où l'antécédent linguistique ellipsé serait facilement récupérable : *il me veut du mal* ; mais jamais, curieusement, l'énoncé ne sera interprété *il me veut du bien*, que la langue pourtant permettrait : *il ne veut que ton bien, un ami qui vous veut du bien*.

On expliquera par la même particularité sémantique la combinaison lexicale *il en a contre moi*, où l'imprécision référentielle se combine avec une menace vague (*contre*), et l'expression de l'accablement dans *je n'en peux plus* malgré une construction plus obscure aujourd'hui. Littré rappelle que "Les mots *beaucoup, peu, plus, moins*, construits avec *pouvoir* doivent être considérés comme les régimes directs de ce verbe", et donne comme exemple : **pouvoir beaucoup sur l'esprit de quelqu'un**. Avec *n'en plus pouvoir*, on est donc devant un cas d'extraction-quantification du type déjà analysé, *plus* étant à prendre dans le sens quantitatif de *davantage* et non dans celui temporel de cessation (qui sans doute en dérive)¹².

Ainsi, à mesure que sa fonction grammaticale se distend, *en* se met à intervenir en propre dans le sémantisme de l'expression verbale, retrouvant par là le rôle d'adverbe qu'il a classiquement dans *je m'en vais* et qui est toujours observable dans *je m'en sépare, je m'en éloigne, je m'en détache, je m'en tire bien, je m'en sors...* C'est cette mise à distance, liée à la fois à l'adverbe et à l'anaphore qui caractérise en particulier la série très productive : *je m'en moque, je m'en fiche, j'en ai rien à faire, je m'en balance, je m'en tape...* où le caractère graduel de la lexicalisation est sensible (*je me moque de, je me fiche de, j'ai rien à faire de, mais *je me tape de, *je me balance de...*).

On rapprochera de ces derniers emplois, où le sémantisme de l'adverbe (mouvement d'écart) communique à l'ensemble une expression d'indifférence affichée, des emplois jusqu'ici non analysés où l'antécédent, repérable, et le clitique entretiennent une relation de consécution : *j'en suis restée sans voix (stupéfaite, baba...), je n'en reviens pas, j'en suis malade, je ne m'en remettrai pas...* et peut-être *je n'en mène pas large* (plus obscur). Mais on ne classera pas dans le même ensemble *il m'en veut* même si sans doute il y a quelque événement précédent qui explique cette attitude et qu'*il m'en veut de quelque chose* ; ce *quelque chose*, qu'il soit ou non précisable n'est pas ce qui est repris par *en*, lequel renvoie à une référence vague de dommage possible ou déjà réalisé.

Conclusion toute provisoire

Au terme de cette tentative de débrouillage d'emplois si divers il me semble possible de résumer ainsi ce qui leur est commun : en s'intégrant

¹²Cette valeur détrimentale de *en* paraît générale ; on remarquera que si on peut en avoir marre, plein le dos, par dessus la tête, gros sur le cœur, on ne dit jamais *j'en ai la pêche, *j'en ai la frite, *j'en biche, expressions réservées à l'énergie joyeuse. Contre-exemples possibles : *il en veut ! mais on soupçonne que cette volonté est teintée d'arrivisme, et j'en pince pour lui (énoncé suggéré par S. de Vogüé), mais ce sentiment, qui semble unilatéral, est-il vraiment agréable?*

¹³*En fait partie de ces formes linguistiques dont j'ai tenté de montrer qu'elles ont un rapport particulier à la subjectivité, dans la mesure où elles permettent à tout locuteur de négocier avec ce qu'il ne peut éviter, ici les aspects fluctuants de l'expérience et les désagréments du quotidien, cf. [Normand, 1988, 1997, 1998]. Il serait intéressant de chercher si y, l'autre "pronom adverbial", que les grammaires ne séparent pas de en, présentent les mêmes propriétés de lexicalisation progressive corollaire d'un trait sémantique (cf. je m'y fais, je m'y prends mal...).*

**Je remercie Danièle Leeman pour sa lecture attentive et ses précieuses suggestions.*

dans des formes lexicales, plus ou moins figées, en leur communique un sémantisme propre lié à son rôle anaphorique. Dans ces dérivations anciennes et parfois toujours productives (*je m'en tamponne, je m'en bats l'œil...*) cette forme permet de rassembler soit ce qui a déjà été dit (*il en découle que...*), soit ce dont il est simplement question : (*venons en à, parlons en donc...*) et finit, selon une gradation continue qui va de l'anaphorique ordinaire au "semi-lexème", par résumer, hors de tout propos précédent explicite, les préoccupations confuses, le poids des désagréments quotidiens, ce qui est souvent trop vague pour être formulé mais qu'on peut cependant évoquer et écarter par la parole : *finissons-en, j'en ai marre, je n'en peux plus, et d'ailleurs je m'en balance.*

Une référence incertaine, fluctuante, inassignable, et néanmoins bien "réelle", objective, avec tout son poids d'expérience, c'est ce que cet anaphorique, loin d'être référentiellement vide, désigne par son imprécision même ; en quelque sorte il permet d'établir une relation directe au monde, en court-circuitant le maillon linguistique ordinaire d'un lexème antécédent qu'il n'est pas nécessaire ou souhaitable de préciser^{13*}.

(Université de Paris X-Nanterre)

Bibliographie

ANSCOMBRE (J.-C.)

1989, *Fonctionnalisme et pragmatique*, Milan, Unicopli.

CULIOLI (A.)

1974, "À propos des énoncés exclamatifs", *Langue française*, n° 22, p. 6-15.

DUCROT (O.)

1984, *Du dire et du dit*, Paris, Minuit.

KLEIBER (G.)

1996, "Référents évolutifs et pronoms : une suite", «La Continuité référentielle», G. Kleiber, C. Schnedeker, J.-E. Tyvaert, éd., *Recherches linguistiques*, n° 20, p. 115-148.

KUPFERMAN (L.)

1996, "Les Génitifs : gouvernement d'antécédent et gouvernement thématique", *Langue française*, n° 109, p. 104-125.

MILNER (J.-C.)

1978, *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.

1979, "Le Système de la négation en français et l'opacité du sujet", *Langue française*, n° 44, p. 80-105.

NORMAND (C.)

1988, "«Non, je ne regrette rien» (sur les propriétés du verbe *regretter*)", *L'Écrit du temps*, n° 19, p. 85-97.

1997, "Perdre : quand dire c'est faire comme si", p.69-78, in *Sémiotique, phénoménologie, discours : Hommage à Jean-Claude Coquet*, M. Costantini, I. Darrault-Harris, éd., Paris, L'Harmattan.

1998, "Esprit de Mai, es-tu encore là ?", *LINX*, n° spécial, «L'Indicible», p. 31-41.

PICABIA (L.), ZRIBI-HERTZ (A.)

1981, *Découvrir la grammaire française*, Paris, Cedic.

RIEGEL (M.), PELLAT (J.-C.), RIOUL (R.)

1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

RUWET (N.)

1990, "En et y : deux clitiques pronominaux anti-logophoriques", *Langages*, n° 97, p. 51-81.

